

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Juin 2019

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

1^{ER} TRIMESTRE 2019

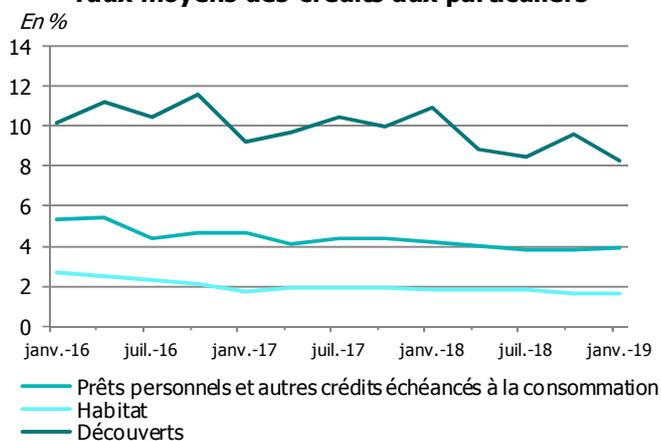
Le cout du crédit aux particuliers s'inscrit globalement en baisse au premier trimestre 2019. Le taux moyen du découvert, qui avait enregistré une hausse en fin d'année 2018, diminue pour atteindre un niveau historiquement bas (8,24 %). L'écart avec le taux moyen constaté dans l'Hexagone se réduit à 244 points de base (pdb).

Pour sa part, le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation affiche une légère hausse (+7 pdb sur trois mois). Il atteint 3,91 %, soit un taux comparable avec le taux moyen dans l'Hexagone (3,87 %).

S'agissant des crédits à l'habitat, le taux moyen se replie légèrement ce trimestre (-5 pdb sur trois mois). Il se positionne, comme celui du découvert, à un niveau historiquement bas, soit 1,61 %. L'écart avec le taux moyen dans l'Hexagone est très resserré, de l'ordre de 11 pdb.

Caractéristiques des nouveaux crédits

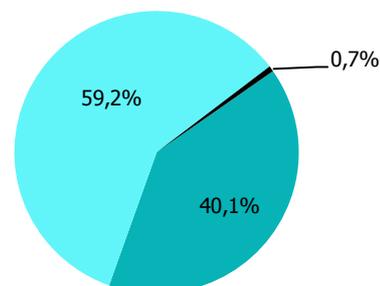
Taux moyens des crédits aux particuliers



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



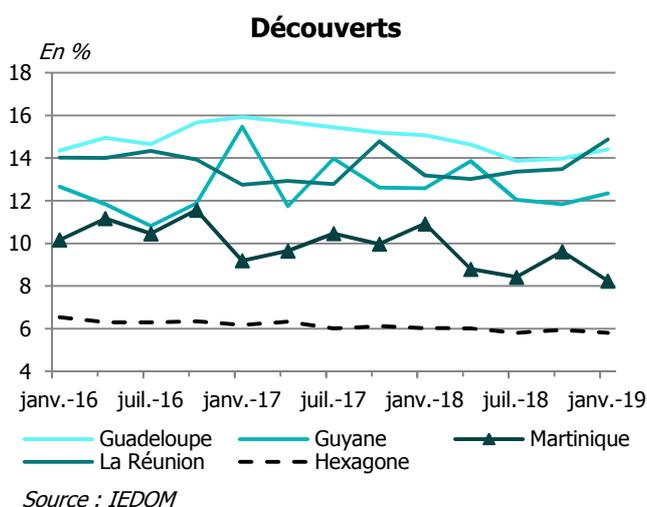
■ Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
■ Habitat
■ Autres crédits

Source : IEDOM

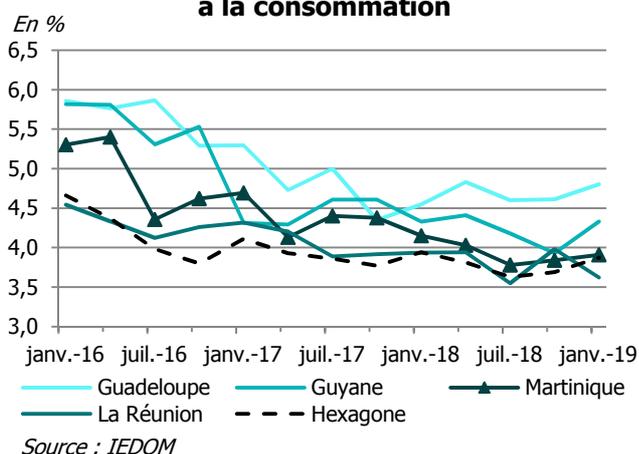
		Taux moyen débiteurs en %				Variations (pdb)		
		janv.-18	avr.-18	juil.-18	oct.-18	janv.-19	1 an	1 trim
Martinique	Découverts	10,92	8,79	8,42	9,62	8,24	-268	-138
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,15	4,03	3,78	3,84	3,91	-24	7
	Habitat	1,81	1,84	1,84	1,66	1,61	-20	-5
Hexagone	Découverts	6,03	6,01	5,81	5,93	5,80	-23	-13
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,94	3,81	3,63	3,69	3,87	-7	18
	Habitat	1,62	1,58	1,54	1,51	1,50	-12	-1

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

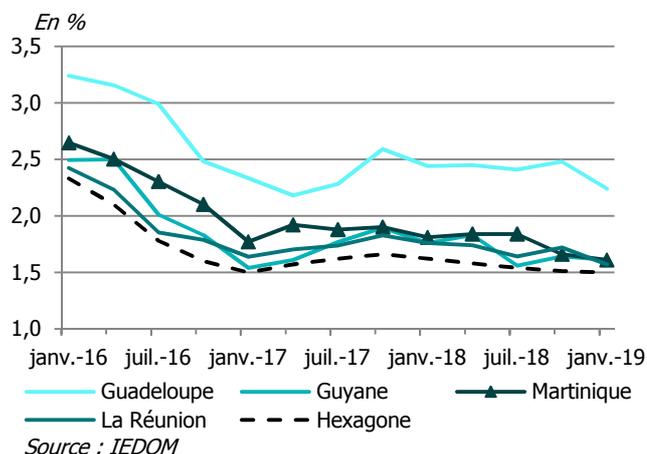
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Habitat



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 17 000 déclarations.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.